



Semaine du 15 au 21 juillet 2024

Journées d'Avignon de la FNCC. La FNCC a organisé ses traditionnels rendez-vous avignonnais du 9 au 11 juillet. Tenu à l'Hôtel de Ville au lendemain du résultat du second tour des élections législatives, le séminaire des adhérents avait pour thématique celle du dynamisme de la Fédération et de ses priorités dans les mois à venir. Dans son discours, Cécile Helle s'est félicité d'accueillir la FNCC. « *L'échange entre élu.es est aujourd'hui plus nécessaire que jamais. Nous ne serons jamais trop nombreux pour défendre la culture.* » Réunis en ateliers, le 10 juillet, les élu.es de la FNCC ont travaillé sur des propositions concrètes en faveur du projet de mandature du Conseil d'administration : une Fédération "plus accessible, plus forte, plus libre". Avec un principe de gouvernance : "faire collectif".



Forte baisse du coût de l'adhésion à la FNCC pour les communes rurales. C'est à la Maison Manon, en clôture de ses Journées d'Avignon, que la FNCC a réuni son Conseil d'administration le 11 juillet. Parmi les décisions prises par près de 40 élu.es présents, celle d'une baisse significative du coût de l'adhésion pour les collectivités territoriales de moins de 2 000 habitants (**plus d'informations**). Par cette mesure, qui s'inscrit dans le sillage du Printemps de la ruralité, la FNCC souhaite accompagner le développement de la culture dans les territoires ruraux, valoriser les initiatives locales et renforcer sa représentativité, notamment des communes et intercommunalités rurales. Dans cette même dynamique d'un renforcement de l'action de proximité de la FNCC, d'autres initiatives des membres du Bureau sont en cours.



Quel spectacle vivant en 2050 ? News Tank et le Festival d'Avignon coorganisent depuis 2021 les rencontres "Quel spectacle vivant en 2050 ?" Le 14 juillet, Jean-Michel Poullé, trésorier de la FNCC, ainsi que Philippe Laurent, président d'honneur, participaient au débat "Le spectacle vivant peut-il rester universel ?" Avec, en perspective, le risque d'entorses à la liberté de création. Constatant en effet une pression croissante de la censure sociale, les élus ont réaffirmé, dans le sillage de la **Charte** que la FNCC a signé avec le SNSP et France Festivals en 2013 (réactualisée en

2023), l'urgence d'un travail rapproché entre collectivités et professionnels. Un travail de confiance qui doit surtout se saisir d'une interrogation fondamentale : alors que la société se crispe et que l'intolérance monte, à quoi servent les politiques culturelles ?

Observatoire des politiques culturelles : budgets culturels et tendances

2024. Le 8 juillet à Avignon, l'OPC présentait les premiers enseignements de son baromètre annuel sur les budgets culture 2024 des collectivités de plus de 50 000 habitants et les perspectives de leur évolution (*photo : ©OPC*). Un travail essentiel dans la mesure où, comme l'a rappelé Alexie Lorca, vice-présidente de la FNCC, « *le bloc communal porte une très grande partie du financement des politiques culturelles alors que ce n'est pas une compétence obligatoire* ». Constat global : près de la moitié des collectivités (49%) ont voté un budget stable, et seules 20% des principales communes financeuses (contre 34% en 2023) envisagent de baisser leurs crédits. A noter que les festivals et l'EAC captent les plus fortes hausses .



Mission du Sénat sur les ABF : audition du président de la FNCC. Lors de cette réunion (19/06) de la mission du Sénat relative aux architectes des bâtiments de France conduite par sa présidente, Marie-Pierre Monier, Jean-Philippe Lefèvre a exposé l'hypothèse d'un renversement de la relation entre collectivités et ABF : « *Pour ce qui concerne le schéma d'intervention de l'ABF, il faut laisser au maire le soin de donner son accord à une demande d'autorisation d'urbanisme, et à l'ABF la possibilité de contester cette décision : c'est le schéma traditionnel de la décentralisation.* » Autre proposition, renforcer le rôle des Conseils d'architecture d'urbanisme et de l'environnement, « *car aujourd'hui les élu.es ne s'adressent pas à eux spontanément* ». [Compte-rendu sur le site du Sénat.](#)

Printemps de la ruralité. Initié en janvier dernier, le Printemps de la ruralité s'est déployé au travers de multiples initiatives : consultation numérique, réunions régionales organisées par les DRAC, rapports, enquêtes... Le ministère met en ligne une synthèse de ce travail de documentation sur la place de la culture dans les territoires ruraux et présente (11/07) un plan d'action (98M€ sur trois ans) organisé selon quatre axes : valoriser la culture et les initiatives locales qui font la fierté de nos territoires, soutenir les acteurs et le maillage culturels de proximité, faciliter la mobilité des artistes, des œuvres et des publics, accompagner les porteurs de projet par une ingénierie adaptée. [Sur le site du ministère.](#)

Pays de la Loire : la Tournée des villages. Du 28 juin au 10 août, le Théâtre régional des Pays de la Loire (TRPL) entreprendra la 19e édition de sa Tournée des villages, avec deux pièces de théâtre – *Antigone* de Sophocle et *Mille francs de récompense* de Victor Hugo – jouées en plein air, dans les salles des fêtes ou bars d'une cinquantaine de communes rurales. « *Bien plus qu'une série de représentations théâtrales, la Tournée des villages du TRPL est un acte d'engagement en faveur de l'égalité d'accès à la culture, une invitation à célébrer la diversité et la richesse de l'expression artistique* » (communiqué). Le TRPL est soutenu par Cholet Agglomération, les départements de l'Anjou et de Vendée ainsi que la Région. [Plus d'informations.](#)



Vannes Echos Jazz, première édition. Du 17 au 20 juillet, la Ville de Vannes, dont le Premier adjoint à la culture Fabien Le Guernevé est vice-président de la FNCC, inaugure une programmation estivale de jazz à laquelle est associé un important volet éducatif à destination des scolaires. Les "Goûters Jazz jeune public" contribuent à faire découvrir le jazz aux plus jeunes et, pour ce dispositif de l'Orchestre éphémère, une quarantaine d'élèves du conservatoire et des écoles de musique du territoire ont pu suivre un stage qui s'est clôturé par une prestation orchestrale (18/07) en première partie d'un concert du quintet de Lou Rivaille. Parallèlement, le festival propose des concerts dans cinq quartiers de la ville. [Plus d'informations.](#)



Partenariat entre le musée national du Cameroun et le musée d'Angoulême. Gérard Lefèvre, maire-adjoint à la culture d'Angoulême et membre du Bureau de la FNCC, s'est rendu à Yaoundé pour inaugurer, en présence du ministre des Arts et de la Culture du Cameroun, l'exposition "Le Septentrion : dynamiques entre le passé et le présent" présentant les collections soudano-sahélienne du musée d'Angoulême. Cet événement, qui a lieu du 12 juillet au 15 décembre au musée national du Cameroun, marque notamment la restitution d'une cinquantaine de pièces archéologiques camerounaises conservées jusqu'alors en France. [Plus d'informations.](#)



Impacts de la part individuelle du Pass culture. L'Inspection générale des affaires culturelles (IGAC) a rendu (16/07) [son rapport d'évaluation de l'impact du Pass culture](#) sur « *l'intensification et la diversification des pratiques culturelles des jeunes* ». Avec plusieurs constats : les bénéficiaires, de plus en plus nombreux, sont satisfaits du dispositif mais les impacts sur leurs pratiques apparaissent contrastés, car la capacité du Pass culture à transformer les pratiques culturelles reste incertaine. Par ailleurs, les impacts du Pass culture sur les institutions culturelles et les collectivités s'avèrent inégaux. Enfin, les systèmes algorithmiques de l'application mobile et web à laquelle est adossé le Pass culture « *peuvent et doivent* » être améliorés.

25 ans de forte croissance de l'emploi culturel. L'étude du Département des études, de la prospective et des statistiques (DEPS) du ministère de la Culture "**Vingt-cinq ans d'évolution de l'emploi dans les professions culturelles : 1995-2019**" constate une croissance de 70% du nombre des professionnels des arts et de la culture en 25 ans, soit 661 600 personnes (2,5% de la population active). Eléments caractéristiques du profil des travailleurs des arts et de la culture : 41% sont des Franciliennes et des Franciliens, avec une progression de la part des femmes : 45% en 2019 contre 41% en 1995. Le DEPS note également « *un vieillissement progressif qui suit la tendance générale de la population active* » : en 2019, seuls 43% des acteurs culturels ont moins de 40 ans alors que cette proportion s'établissait à 52% en 1995.

Agenda de la rentrée

Mercredi 4 septembre 2024 à Lyon

- Réunion du comité de pilotage du Comité régional des professions du spectacle (Coreps) en Auvergne-Rhône-Alpes

Judi 5 septembre 2024 en ligne

- Conseil local des territoires pour la culture (CLTC) des Hauts-de-France

Les 10 et 11 septembre 2024 à Brest

- Congrès national du Syndicat des musiques actuelles (SMA)

Judi 12 septembre 2024 en ligne

- Formation "*Les fonds GIP Cafés Cultures : des outils d'action culturelle de proximité au service des élu.es*" organisée par le Centre de formation agréé de la FNCC ([Bulletin d'inscription](#))

FNCC

81 Rue de la Tour 42000 Saint-Etienne

Tél : 04 77 41 78 71

www.fncc.fr - contact@fncc.fr



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}

[Se désinscrire](#)

© 2024 FNCC